

Gestion obligataire internationale à cliquets

Notre partenariat avec DYNAGEST

BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF)

BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF) est un compartiment du fonds « umbrella » AMC FUND.

Ce produit a été conçu pour tirer parti des opportunités d'investissement dans des obligations à long terme en monnaies étrangères, tout en assurant la maîtrise du risque, donc en lissant les facteurs de contre-performance (taux d'intérêt et change).

CONCEPT DE GESTION

Nous avons développé une méthode d'assurance dynamique du portefeuille, que nous appliquons à la gestion de deux classes d'actifs distinctes: les obligations en monnaies étrangères et les marchés des devises. Cette approche permet d'optimiser le profil rendement / risque du fonds et d'en réduire la volatilité.

L'objectif est double:

- Prémunir son investissement contre un retournement des marchés et donc limiter le risque de baisse, tout en participant à leur potentiel d'appréciation.
- Investir dans des obligations en monnaies étrangères avec un risque comparable à un placement obligataire en franc suisse.

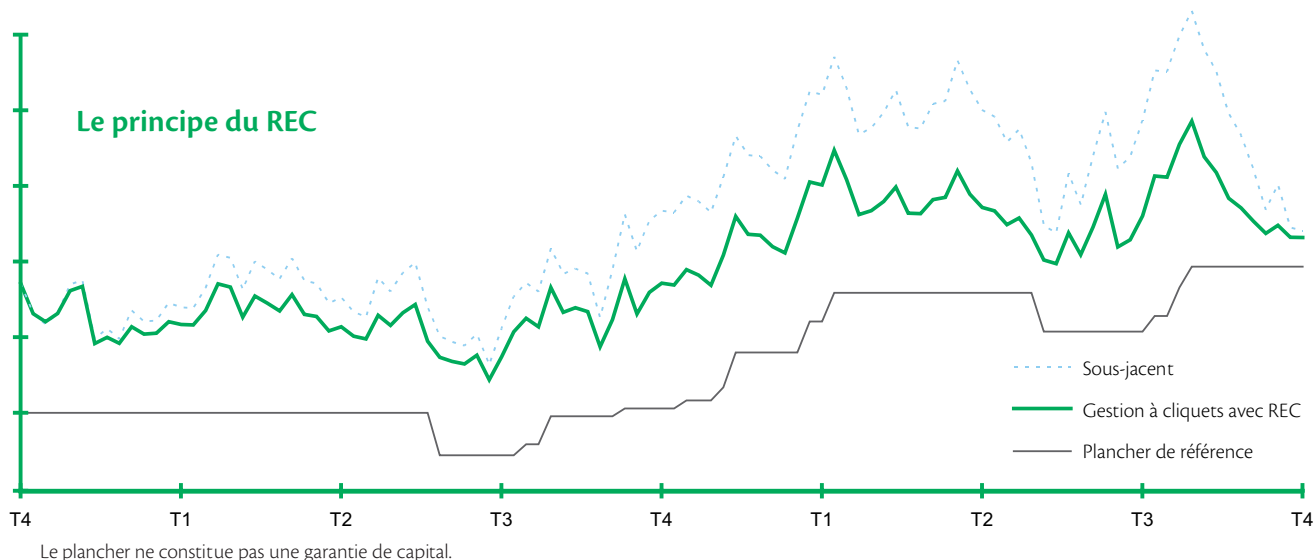
L'INDICE DE RÉFÉRENCE

Avec l'approche d'assurance de portefeuille retenue, nous avons adopté un indice représentatif de la performance des obligations toutes maturités. Nous utilisons un indice synthétique composé pour un tiers du Lehman Brothers Global Treasuries et pour deux tiers du Lehman Brothers Euro Treasuries. Afin de mieux évaluer l'impact d'une couverture de change à cliquet, nous avons retenu les deux versions de l'indice, non hedgé en franc suisse et entièrement hedgé en franc suisse.

DES ATOUTS INDÉNIABLES

- Gestion simultanée de l'exposition aux taux et aux devises lors des phases de baisse et de hausse.
- Approche systématique de couverture du risque de taux et du risque de change.
- Arbitrage entre des actifs peu risqués (liquidités, dépôts à terme, obligations courtes) et d'autres plus risqués (obligations à long terme, dérivés sur les obligations longues, devises).
- Optimisation du rendement des investissements.

NOTRE MÉTHODOLOGIE



Trois principes

Nous avons développé une méthode qui s'inspire des trois principes suivants :

- Un principe financier, l'assurance du portefeuille à proportion constante ou CPPI (Constant Proportion Portfolio Insurance), qui consiste à gérer systématiquement et séparément le risque taux et le risque monétaire en cas de baisse des marchés; ainsi, lors de fortes corrections, le recul accusé par le fonds sera moins prononcé.
- Un principe de mécanique, le cliquet, qui implique une gestion systématique de l'exposition lors de phases haussières. Son rôle est d'assurer un degré de protection aux profits accumulés au fur et à mesure de la reprise des marchés.
- Un principe de réinvestissement, la reprise d'exposition conditionnelle (REC), qui est utilisé lors du redressement d'un marché après une baisse importante; il a pour but d'améliorer le comportement de la technique à cliquets en cas de telles configurations. Lors d'une telle réinjection de fonds, nous recourons à un modèle statistique qui mesure l'ampleur de la baisse et déclenche une augmentation de l'exposition à l'actif concerné, sur la base d'un budget de risque annuel supplémentaire.

Univers d'investissement

Notre univers d'investissement est composé principalement d'obligations en euro, dollar US, yen et livre sterling. Des obligations libellées dans d'autres devises pourront être considérées, pour autant qu'il existe un marché d'instruments financiers dérivés organisé et efficient, lié à ces obligations et permettant la mise en œuvre de l'approche de gestion proposée.

En outre, nous acquérons des obligations gouvernementales et des non gouvernementales, pour autant que ces dernières soient assorties d'un rating minimum de AA (S&P) ou Aa (Moody's).

Gestion obligataire

La gestion obligataire consiste, en premier lieu, à déterminer l'allocation entre les quatre marchés obligataires considérés (obligations en EUR, USD, JPY et GBP).

Dans une deuxième phase, notre approche de gestion porte sur le positionnement sur la courbe des taux. Pour ce faire, nous avons adopté une gestion obligataire basée sur la méthodologie décrite ci-avant, qui consiste à se positionner sur des obligations à long terme avec une approche systématique de couverture de type CPPI. Selon l'évolution des taux d'intérêt, la durée d'un portefeuille géré selon une telle approche se situe entre la durée des obligations à long terme et une durée proche de zéro (la durée du court terme).

Gestion de l'exposition monétaire

La gestion de l'allocation monétaire, qui est indépendante de la gestion obligataire, constitue la dernière étape de notre processus décisionnel. L'allocation devises reflète l'approche de la BCV, qui consiste à prendre en compte deux tiers de risque monétaire européen (EUR, CHF) et un tiers hors Europe continentale (USD, JPY, GBP).

La méthodologie CPPI décrite ci-avant est aussi appliquée à la gestion du risque de change. Elle vise à limiter, sur la base de l'allocation monétaire retenue, le risque de baisse en cas de dépréciation d'une devise, tout en maintenant ouverte une position importante en cas d'appréciation de celle-ci. Utilisée comme un « currency overlay », cette approche de couverture recourt à des instruments dérivés (contrats à terme, futures et options) ou à une combinaison de ces derniers.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

BCV

Spécialiste en stratégie et en gestion

- analyse fondamentale et quantitative
- expérience en allocation stratégique et en optimisation de portefeuille

DYNAGEST

Conseiller en placement

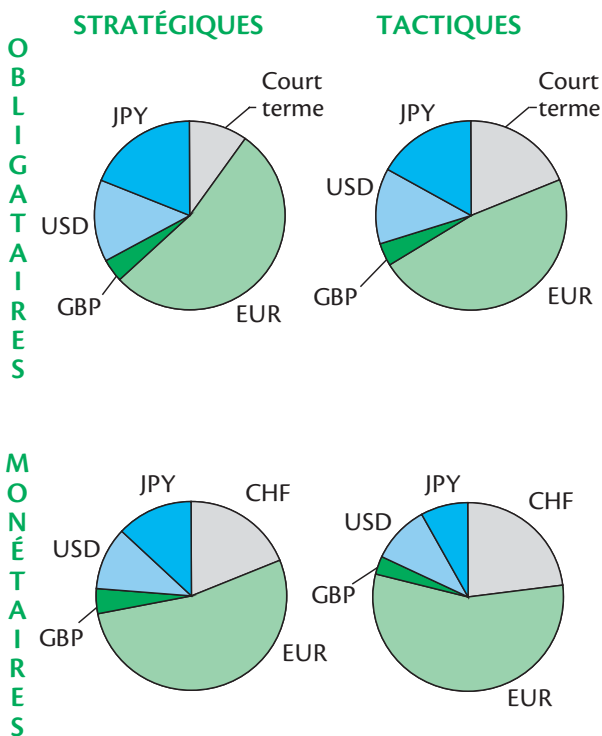
- expérience en matière de taux
- technique de gestion basée sur l'assurance dynamique de portefeuille (CPPI)

COMITÉ DE PLACEMENT

- allocation stratégique des actifs obligataires et monétaires
- gestion des paramètres de la technique à cliquets
- contrôle du risque actif et de la performance

Exemple d'allocations stratégiques et tactiques

L'exemple ci-dessous illustre notre méthodologie d'une gestion séparée de l'exposition obligataire et de l'exposition monétaire, tant au niveau stratégique qu'effectif.



DYNAGEST, un leader

Dynigest SA est le conseiller en placement de ce fonds. La firme genevoise a fait œuvre de pionnier dans l'application de la gestion à cliquets, dans laquelle elle possède une expérience unique depuis sa création en 1993.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Nom du fonds	AMC FUND-BCV DYNAGEST International Bond Expo (CHF)
Statut juridique	Fonds de droit luxembourgeois
Société de gestion	Gérifonds (Luxembourg) SA
Conseiller en placement	Dynagest SA, Genève
Banque dépositaire	Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg
Date de création	17.01.2006
Monnaie de référence	CHF
Clôture de l'exercice	31 décembre
Emission / rachat	Hebdomadaire
Commission forfaitaire	Classe A: 1,20% Classe B: 0,90% (mise de fonds de CHF 5 mio au minimum) Classe C: 0,50% (mise de fonds de CHF 30 mio au minimum)
Commissions d'émission et de rachat	Consultez votre conseiller
Indice de référence	Lehman Brothers Treasuries (1/3 LB Global Treasuries, 2/3 LB Euro Treasuries)
N° de valeur	Classe A: 2 388 558 Classe B: 2 388 563 Classe C: 2 388 566
Publication des cours	Le Temps, NZZ Reuters: 0#GERI1= Bloomberg: GERI1 Telekurs: 85,BCVL5
Rapport d'activité	Trimestriel

Contact

Pour des conseils et des informations actualisées,
n'hésitez pas à :

- contacter un conseiller au 021 212 23 86
- surfer sur [www.bcv.ch / am](http://www.bcv.ch/am)
www.gerifonds.ch



Informations juridiques

Les rapports annuels et semestriels ainsi que le prospectus et le règlement du fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant du fonds en Suisse, Gérifonds SA (<http://www.gerifonds.com>) ou de la BCV (place St-François 14, 1003 Lausanne). Les informations contenues dans ce document ont été obtenues de sources dignes de foi à la date de la publication. Nous déclinons toute responsabilité pour des pertes, dommages ou préjudices directs ou indirects consécutifs à ces informations, lesquelles sont susceptibles de modifications en tout temps sans préavis. Ce document a été élaboré par le département Asset Management de la BCV dans un but purement informatif et ne constitue pas un appel d'offre, une offre d'achat ou de vente, une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers ou une recommandation personnalisée d'investissement. Les risques liés à certains placements (en particulier les produits dérivés sous quelque forme que ce soit, les placements en fonds alternatifs ou sur des marchés émergents) ne conviennent pas à tous les investisseurs; il leur appartient de prendre contact avec un conseiller pour un examen spécifique de leur profil de risques, et de se renseigner sur les risques inhérents à toute décision, notamment en consultant la brochure relative aux risques particuliers dans le commerce de titres de la BCV, avant toute opération. Un investissement peut s'apprécier ou se déprécier pour de multiples raisons et il se peut que l'investisseur ne récupère pas ses fonds. Les performances passées ne garantissent pas des performances actuelles et futures. Par ailleurs, les fluctuations des cours de change peuvent provoquer une hausse ou une baisse de la valeur des investissements. Le contenu de ce document a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (notamment: Allemagne, UK, USA et « US persons »). Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV. Les appels téléphoniques qui nous sont adressés peuvent être enregistrés. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure. Source: BCV.